



Compte rendu du Comité syndical du 8 février 2021

OBJET : *relevé des décisions du Comité syndical*

L'an deux mil vingt et un, le huit février à dix-huit heures quinze minutes, le comité syndical s'est réuni en séance publique, à la salle Raphaël Hardy de Mouzillon, suite à la convocation de Monsieur Aymar RIVALLIN, Président.

Étaient présents :

Clisson Sèvre Maine Agglo
Alain BLAISE
Xavier BONNET
Jean-Guy CORNU
Fabrice CUCHOT
Suzanne DESFORGES
François GUILLOT
Karine GUIMBRETIERE
Vincent MAGRE
Didier MEYER
Benoist PAYEN
Aymar RIVALLIN
Janik RIVIERE
Nelly SORIN
Denis THIBAUD
Hélène BRAULT
Sandrine DANIEL

Communauté de communes Sèvre et Loire
Alain ARRAITZ
Virginie BERTON
Christelle BRAUD
Serge CABOCHE
Pascal EVIN
Stéphane MABIT
Jérôme MARCHAIS
Jean-Louis METAIREAU
Sandrine MILLIANCOURT
Jean-Marie POUPELIN
Maurice BOUHIER
Cécile MAJORAL

Commune de Vertou
Rodolphe AMAILLAND
Juliette LE COULM
Marie SLIWINSKI

Commune de Basse Goulaine

Étaient absents excusés :

Clisson Sèvre Maine Agglo
Benoît COUTEAU

Commune de Vertou
Elsa FALC'HUN
Marc HELAUDAIS
Cécile LEBLE

Pouvoirs :

Clisson Sèvre Maine Agglo
Jean-Yves ARTAUD donne pouvoir à Vincent MAGRE
Danièle GADAIS donne pouvoir à Alain BLAISE
Séverine JOLY-PIVETEAU donne pouvoir à Janik RIVIERE

Communauté de communes Sèvre et Loire
Thierry AGASSE donne pouvoir à Christophe RICHARD
Nathalie CHARBONNEAU donne pouvoir à Martine VIAUD
Anne CHOBLET donne pouvoir à Christelle BRAUD
Wilfried GLEMIN donne pouvoir à Sandrine MILLIANCOURT
Valérie JOUSSAUME donne pouvoir à Maurice BOUHIER
Jean-Marie POUPELIN donne pouvoir à Jérôme MARCHAIS

Assistaient également à la réunion : Lydie HERAULT VISSET et Philippe CARO

Date de convocation : 2 février 2021

Nombre de membres : 50 en exercice : 40 titulaires et 10 suppléants
32 présents
Votants au titre du pôle SCoT - Pays : 36 votants (dont 9 pouvoirs)
Votants au titre du pôle Culture - Pah : 39 votants (dont 9 pouvoirs)

Secrétaire de séance : Virginie BERTON

Syndicat – délibération

1. Débat d'orientations budgétaires 2021

Les membres du comité syndical décident à :

- 35 voix « pour »
- 1 abstention

De prendre acte du débat d'orientation budgétaire 2021 qui s'est tenu sur la base de rapports présentant ces orientations, joints à la présente délibération.

Syndicat – délibération

2. Indemnités du 5^{ème} Vice-Président

A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident de verser les indemnités à compter du 14 décembre 2020, date de la création de la 5^{ème} vice-présidence, au 5^{ème} vice-président, Benoist PAYEN.

Syndicat – délibération

3. Passage en non-valeurs de créances non recouvrables

A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident d'admettre en non-valeurs l'état présenté par le Trésor public de Clisson d'un montant de 4,20 € pour le budget SCoT et celui d'un montant de 5,00 € pour le budget Musée.

Syndicat – délibération

4. Poste chargé de mission SCoT : modification des indices de rémunération

A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident de fixer la rémunération de l'agent recruté sur le poste de chargé de mission SCoT sur un indice brut compris entre 444 (correspondant à l'échelon 1 du grade des ingénieurs) et 821 (correspondant à l'échelon 10 du grade des ingénieurs).

SCoT – délibération

5. Avis du SCoT sur le projet de révision générale du PLU de Saint-Hilaire-de-Clisson

A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident :

- De reprendre la proposition d'avis émise par la commission SCoT,
- De demander à la commune de tenir compte des remarques formulées.

SCoT – délibération

6. Avis du SCoT sur le programme de l'habitat de Clisson Sèvre et Maine Agglo

Les membres du Comité syndical décident à :

- 34 voix « pour »
- 2 abstentions
- De reprendre la proposition d'avis émise par la commission SCoT,
- De demander à Clisson Sèvre Maine Agglo de tenir compte des remarques formulées.

Pôle Ressources – délibération

7. Charte de territoire : composition du comité de pilotage

A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident de valider la composition du comité de pilotage pour l'élaboration de la Charte de Territoire.

Pôle Ressources – délibération

8. Adhésion à l'Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux ruraux et des Pays

A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident :

- D'adhérer à l'Association Nationale Pôles d'équilibre territoriaux ruraux et des Pays (ANPP) pour une cotisation annuelle d'un montant de 600 euros,
- D'autoriser le président, ou son représentant, à signer la charte des adhérents.

Patrimoine – délibération

9. Offres pour accompagner le plan-guide du Musée du Vignoble Nantais

A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident de valider les offres tarifaires et lots à associer au nouveau plan-guide du Musée du Vignoble Nantais.

Patrimoine – délibération

10. Convention avec la Ville de Clisson pour la réalisation d'un « Focus » sur le site du Hellfest

A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention avec la ville de Clisson précisant le rôle, les compétences, les relations techniques et financières entre la ville de Clisson et le service Patrimoine du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais.

Patrimoine – délibération

11. Avenant à la convention d'inventaire avec la Région Pays de la Loire

A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention avec la Région Pays de la Loire, précisant le montant et les modalités de versement de la subvention 2021 pour l'étude d'inventaire sur le négoce des vins de Nantes aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

Patrimoine – délibération

12. Réinstallation du comité de pilotage de l'observatoire photographique du paysage

A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident de valider la composition du comité de pilotage pour l'observatoire photographique des paysages.

Fait à Clisson, le 11 février 2021

Le Président,


Aymar RIVALLIN